



Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 27 JUIN 2025
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF) - Budget
supplémentaire pour l'exercice 2025.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance publique du 13 décembre 2024, l'Assemblée a procédé à l'adoption du budget primitif (BP) de la direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF) pour l'exercice 2025. Après cette séance, le budget s'élève, crédits d'ordre compris, à 30 986 317 € en charges de fonctionnement et à 280 000 € en dépenses d'investissement.

Il convient à présent de se prononcer sur le budget supplémentaire (BS) 2025, qui se divise en deux parties distinctes :

- le report des restes à réaliser et la reprise des résultats de clôture de l'exercice 2024 ;
- la décision modificative (DM) n°1 qui amende le BP 2025, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

I – Les restes à réaliser de 2024 et la reprise des résultats antérieurs

A - La reprise des restes à réaliser de 2024

Dans le cadre de l'examen du compte administratif (CA) 2024 les chiffres suivants vous ont été présentés dans cette séance en ce qui concerne les reports de crédits :

Dépenses	Fonctionnement	Investissement	Total
DIMEF	1 796,87 €	190 155,49 €	191 952,36 €

En fonctionnement comme en investissement, ces reports trouvent leur justification dans des commandes sur marchés qui n'ont été réceptionnées que partiellement ou dont la livraison a été retardée.

En investissement, les véhicules représentent 65 % du total (124,7 K€), le mobilier 19,1 % (36,6 K€) et les aménagements 15 % (28,8 K€).

B - La reprise des résultats antérieurs

En section de fonctionnement, le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2024 s'élève à 1 322 237,30 €.

Le présent BS 2025 intègre 4 392,17 € sur les résultats 2024 (laissant un solde à reprendre de 1 299 695,13 € avant fin 2026) ainsi que la constatation d'une plus-value sur cession de 18 150 €.

En section d'investissement, le résultat à la clôture de l'exercice 2024 de 3 432 761,63 € doit être repris avant la fin de l'exercice 2025. Il est porté en recettes de la section d'investissement dès la présente décision.

II – La décision modificative n°1

Concernant la DM1, il convient de séparer les approches de la section de fonctionnement de la section d'investissement.

A - La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 32,4 K€.

Outre les reports, mineurs, le besoin exprimé se situe essentiellement en dépenses de personnel (346,2 K€), en grande partie compensé par des réductions affectant les dépenses d'exploitation courantes (- 243,2 K€) et les dépenses de structure (- 72,4 K€).

Le besoin en personnel est lié, d'une part, à l'augmentation du taux de cotisation d'assurance retraite à la CNRACL (+ 300 K€ à 3,5 M€) et, d'autre part, au volume revu des allocations de retour à l'emploi (ARE) (+ 46,2 K€) compte tenu d'un nombre plus important d'agents concernés.

En contrepartie, des ajustements sont proposés :

- sur les dépenses d'exploitation courantes (divers postes, dont alimentation à l'extérieur, fournitures, transport usagers ou prestations médico-social) ;
- les dépenses de structure : des minations de 75 K€ (participations aux frais de scolarité de l'école des hautes études en santé publique - 50 K€ et entretien/réparation - 25 K€) ainsi qu'une inscription de 2,6 K€ au titre des admissions en non-valeur.

Pour faire face à ces charges, la DIMEF utilise ses excédents de fonctionnement 2024 pour 4,4 K€ (cf I – B. ci-dessus) et ajoute 28 K€ de recettes suite à une correction de facturation 2024 à l'encontre d'un prestataire.

B - La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 3,4 M€.

Elle intègre la reprise des résultats antérieurs, le montant des reports et des dotations complémentaires d'un total de 85 K€. Celles-ci comprennent l'expansion de la flotte automobile (véhicule 7 personnes 50 K€), le remplacement d'appareils électroménagers professionnels vétustes (20 K€) et le renouvellement de matériels et outils pour les agents du service atelier (15 K€).

Elle prend en compte également, en recettes, une plus-value de cession pour 18 K€ et un ajustement de - 2,3 K€ au titre du FCTVA.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 27 JUIN 2025****RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ****OBJET : Direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF) - Budget
supplémentaire pour l'exercice 2025.**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt sept juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Audrey GARINO, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent(s) :

Mme Nouriati DJAMBAE, M. Eric LE DISSES.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Sandrine D'ANGIO à M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU à Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY à Mme Danielle MILON, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Azad KAZANDJIAN, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 27 JUIN 2025****RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ****OBJET : Direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF) - Budget
supplémentaire pour l'exercice 2025.**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 27 juin 2025,
le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu la maquette budgétaire de la direction des maisons de l'enfance et de la famille annexée,

A décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2025 pour le budget annexe de la DIMEF ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté, comme pour le budget général, sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M22.

Adopte à l'unanimité

Pour : 46

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAIN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 10

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO

A : ARRÊTÉ DE REPORTS



Dir. Ingénierie et Services
D. des Finances
D. de l'Aménagement du B.
Sec. du B.

ARRÊTÉ N° 2025-123598-DE-1-1
Portant sur le 4 d b d g x i m e

L e d C p m ch l o
v e
e

VU a w p (CG),

VU g e t m a M2 e s n p b x

O A d s g a a c o l e

R D k n

A TE

R 1 : L b 4 d D 1 E
F o p 5

- q l - z e c k o

DÉPEN	FO C b M	N"	O
~	7968 €	1	19 52,36

e e l a b H g u

a P e r
n d e

e e s r b m y

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur général des services du Département et Madame la Paye départementale son chargé chacun en ce qui le concerne, de l'exécuter du présent arrêté.

Marseille, le

Le Directeur général des services



Roger CAMPARIOL

La Payeuse départementale

Christine MAZIÈRE

Direction des Finances
Direction Adjointe du Budget
Service du Budget

RESTES À RÉALISER 2024 EN DÉPENSES
BUDGET ANNEXE
MAISONS DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
(DIMEF)

Groupe	Nature	Restes à réaliser
3	61558	1 796,87
Total Dépenses afférentes à la structure		1 796,87
TOTAL FONCTIONNEMENT		1 796,87

Groupe	Nature	Restes à réaliser
	2184	36 610,96
	2182	124 707,44
	2181	28 837,09
Total Immobilisations corporelles		190 155,49
TOTAL INVESTISSEMENT		190 155,49

TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES		191 952,36
------------------------	--	------------